

Marius DECRESPE

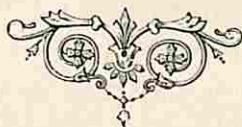
DE LA VISION PROVOQUÉE

CHEZ

LES AVEUGLES

ET

D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'HYPNOTISATION



TROYES

IMPRIMERIE G. ARBOUIN

126, Rue Thiers, 126

—
1898

DU MÊME AUTEUR

On peut envoûter.

La matière des Œuvres magiques.

Les Microbes de l'Astral.

L'éternel Féminin et le mécanisme de l'Amour.

L'Extériorisation de la force nerveuse.

La Science occulte et le Phénomène psychique.

Magnétisme, Hypnotisme, Somnambulisme.

La Main et ses Mystères.

Manuel de Graphologie appliquée.

Electricité.

*Recherches sur les conditions d'Expérimentation personnelle en Physio-
Psychologie.*

En collaboration avec AMO

Le Congrès de l'Humanité.

DE LA VISION PROVOQUÉE

CHEZ

LES AVEUGLES

ET D'UN NOUVEAU PROCÉDÉ D'HYPNOTISATION

La découverte récente des rayons de Roentgen a fait naître, chez certaines personnes, l'espoir au moins prématuré de la guérison plus ou moins complète de la cécité. Les expériences effectuées naguère à l'Institut national des jeunes aveugles ont démontré que la perception des rayons X est possible, mais qu'elle est très peu fréquente; et il ne semble pas que l'on doive, pour le moment, compter beaucoup sur l'emploi de ces rayons pour procurer aux aveugles la vision, même imparfaite, des objets environnants. Mais il n'est pas irrationnel de penser que, plus tard, lorsqu'elle aura été mieux étudiée, cette branche toute nouvelle de nos connaissances pourra donner lieu à des applications infiniment précieuses dans l'ordre d'idées présentement envisagé.

Dans l'attente de ces progrès, il est intéressant de rechercher si quelque autre moyen que l'emploi des rayons X ne pourrait pas conduire au même résultat.

Or, un phénomène bien connu permet de croire que la chose n'est pas impossible.

Il s'agit de la vision dite improprement *somnambulique*, qu'on a pu étudier chez certaines personnes amenées à un état convenable d'hypnose.

Lorsque cet état spécial de *lucidité* est réalisé, le sujet, les yeux clos ou même recouverts d'un bandeau, perçoit néanmoins les formes environnantes, et ce, non seulement dans le rayon visuel normal, mais aussi en dehors de la portée qu'aurait son regard, si ses yeux étaient ouverts; par exemple, le sujet peut voir ce qui se passe derrière lui, et même, parfois, d'après certains auteurs, ce qui se passe au-delà des corps opaques à la lumière, ou dans l'intérieur de cavités privées de toute lumière.

Ces caractères tout spéciaux de la lucidité hypnotique font ressortir la différence considérable qui existe entre 1^o la *perception* des formes par les sujets hypnotiques lucides, et 2^o la *vision* de ces mêmes formes par une personne éveillée et se servant normalement de ses yeux.

D'autre part, les sujets lucides ont rendu compte de leurs impressions d'une façon d'ordinaire fort incorrecte, sans doute, mais témoignant assez éloquemment que l'œil externe n'est pas intéressé dans le phénomène de la vision hypnotique. Les lucides disent, en effet, couramment : « Je vois par le creux de l'estomac, ou par le sommet de la tête, ou par l'occiput, etc. », le point de la surface du corps par où s'exerce la perception variant suivant les sujets.

Trois points doivent être retenus de ces expériences :

1^o Dans certaines conditions définies, certaines personnes à ce prédisposées peuvent percevoir les formes sans le secours des yeux (au moins sans le secours de l'appareil visuel externe);

2^o Cette perception ne s'effectue pas dans les mêmes conditions de transmission des rayons lumineux que la vision normale;

3^o Elle peut avoir lieu même dans l'obscurité.

Cette triple constatation peut n'être estimée qu'à la valeur d'un *a priori*; cela n'offre, en l'espèce, aucune importance, la présente étude n'ayant aucune prétention à édifier quelque nouvelle théorie.

Un fait subsiste, indéniable, c'est, répétons-le, que, sous l'influence de l'hypnose, certaines personnes, voyantes à l'état normal, ont pu, les yeux clos, percevoir des formes.

La condition préalable de cette perception a été l'obtention d'un certain état d'hypnose.

Mais l'hypnose, quel qu'en soit le degré, n'est pas, autant qu'on peut croire, corrélative de l'aptitude des yeux à percevoir les formes et les couleurs. Rien, jusqu'ici, ne nous autorise à penser qu'un aveugle ne peut pas être hypnotisé, tout comme un voyant, et il est logique de supposer que certains aveugles, comme certains voyants, pourraient être amenés à l'état d'hypnose où se manifeste la lucidité, ou clairvoyance.

Dans ces conditions, l'on peut penser que, placés dans les conditions requises, ceux des aveugles dont l'œil externe est seul hors d'état de fonctionner seront

assimilables aux lucides qui *voient les yeux fermés*, et que, comme ces lucides, ils pourront avoir la perception des formes.

On peut également penser que cet état profond d'hypnose où se manifeste la lucidité n'est pas indispensable à l'éducation visuelle des aveugles, mais qu'on pourrait, dans certains cas, se contenter de les placer dans des conditions telles que la transmission des perceptions visuelles par leur hypnotiseur leur devînt possible. En cet état, ils n'auraient pas, sans doute, la perception directe des formes, mais cette perception se manifesterait en leur cerveau par l'intermédiaire du vouloir d'un tiers qui, lui, percevrait selon le mode normal. A beaucoup d'égards, ce procédé équivaldrait à peu près au précédent.

Il ne semble donc pas trop présomptueux d'espérer que, sous l'influence de procédés hypnotiques convenables, quelques aveugles (les jeunes, surtout) pourront acquérir la notion des formes et peut-être même des couleurs, et utiliser ensuite cette notion, pourvu qu'on leur ait suggéré le souvenir au réveil.

L'étude des récents progrès de l'hypnotisme semble, en outre, autoriser l'espoir que, dans un avenir peut-être proche, on parviendra à substituer la volonté propre du sujet à celle de l'hypnotiseur, de façon à obtenir *ad libitum*, non-seulement l'auto-suggestion, déjà pratiquée couramment, mais aussi l'*auto-hypnose* poussée même jusqu'au degré où se manifeste la lucidité.

Si l'on ajoute que tout le monde est plus ou moins hypnotisable et que, par un entraînement approprié, les plus réfractaires peuvent devenir l'instrument de phénomènes intéressants ; si l'on tient compte de la grande sensibilité des aveugles et du développement extraordinaire qu'atteint chez la plupart d'entre eux le *sens d'orientation*, on pensera peut-être que, non pas certainement la totalité, ni même sans nul doute la majorité, mais du moins un nombre très considérable de ceux qui sont privés de l'usage normal de leurs yeux pourront retirer quelque avantage de la lucidité hypnotique.

* * *

Quant aux procédés à mettre en œuvre pour provoquer cette lucidité, ils ressortissent exclusivement à la pratique du haut hypnotisme ; et, il faut bien le dire, jusqu'à présent, peu d'hypnotiseurs sont à même de pousser leurs sujets à un état assez avancé, sans leur faire courir certains risques dont il faut tenir compte.

La présente communication n'a pas pour but d'exposer les principes de l'hypnothérapie, ni de rappeler aux médecins hypnotiseurs les précautions qu'ils doivent prendre, mais seulement de signaler l'intérêt qu'il y aurait à tenter d'appliquer l'hypnotisme au soulagement de la cécité.

Toutefois, cette application spéciale de l'hypnotisme comporte une certaine difficulté de réalisation dont, même en une étude très sommaire, il est impossible de ne pas tenir compte.

En effet, jusqu'ici, l'hypnose a été le plus généralement obtenue par telle ou telle action déterminée sur les yeux du sujet. Dans le cas où ce sujet est aveugle, cette action hypnotisante reste évidemment inefficace, puisque le dit sujet ne peut voir ni le regard de l'hypnotiseur, ni le point brillant qu'on fixe au-devant de ses yeux. — Parfois, il est vrai, l'hypnose a été obtenue par une action soudaine et violente sur l'ouïe ou sur l'odorat ; mais les sujets endormis de la sorte semblent avoir été surtout des malades, des hystériques, et la catalepsie produite par le coup de gong n'est certainement pas une condition favorable au succès du long, patient et méthodique travail qu'exigerait l'éducation visuelle des aveugles.

Cette difficulté peut être tournée par l'adoption des procédés dits *magnétiques*.

Mais, là encore, un obstacle se dresse, à savoir la faible intensité avec laquelle se présente d'ordinaire le phénomène magnétique (ou *ectinique*, selon le néologisme proposé par M. Thury). Jusqu'à présent, en effet, l'existence de l'ecten, cette modalité particulière de l'énergie, n'a pas été admise par beaucoup de personnes, en raison de la difficulté qu'on rencontre à en étudier les manifestations irrégulières et peu sensibles chez le plus grand nombre. Il n'est pas intéressant de discuter ici cette question très controversée.

Que l'ecten existe ou non, les procédés utilisés par ses défenseurs semblent être les seuls par le moyen desquels pourrait être provoquée l'hypnose chez les aveugles.

Un dispositif très simple permettra au plus grand nombre d'user efficacement de ces procédés, ou d'en ressentir l'effet.

Ici, quelques mots de théorie sont indispensables.

On sait que, d'après les ectinistes, le corps humain est polarisé comme un aimant, et que, par l'opposition judicieuse des pôles de l'ectiniseur à ceux de

son sujet, on obtient divers phénomènes d'attraction ou de répulsion, de prostration ou d'excitation, etc.

Si cette théorie est exacte (encore une fois, on n'a pas à s'en occuper ici), et, comme, d'autre part, l'électricité et le magnétisme ont une influence marquée sur les phénomènes ectiniques, il est facile d'accroître l'intensité de la polarité ectinique en utilisant le corps humain comme noyau d'un électro-aimant.

Si l'on entoure les bras de l'ectiniseur d'un solénoïde dans lequel circule un courant électrique, à chacune des mains du dit ectiniseur se développe un pôle magnétique, positif d'un côté et négatif de l'autre, suivant le sens du courant et celui de l'enroulement du fil. Lorsque les pôles magnétiques et ectiniques se superposent en chaque main, ils se renforcent mutuellement; lorsqu'ils sont de noms respectivement contraires, ils s'affaiblissent l'un l'autre.

Dans ces conditions, comme on peut faire varier à volonté la tension et l'intensité du courant par le groupement d'un plus ou moins grand nombre d'éléments et par l'emploi d'un rhéostat, comme on peut, au moyen d'un commutateur-inverseur, transporter à volonté les polarités d'une extrémité du solénoïde à l'autre, comme enfin ce solénoïde peut être constitué d'un fil souple enroulé et cousu autour des manches de l'opérateur, de façon à ne pas gêner ses mouvements, il devient facile d'étudier un plus grand nombre de phénomènes ectiniques, du moins de ceux que n'entrave pas l'emploi concurrent de l'électromagnétisme; notamment pour la provocation de l'hypnose, chez les aveugles comme chez les voyants, l'efficacité du dispositif ci-dessus décrit ne peut plus être révoquée en doute. Et l'on comprendra même sans peine qu'avec certains sujets très sensibles, ce procédé ne doit être employé qu'avec une extrême prudence; ceux qui désireront l'utiliser pourront s'inspirer, peut-être avec fruit, des expériences effectuées déjà en cet ordre d'idées.



